

Le Syndicat CGT des Territoriaux Ville, CCAS et Grand Poitiers 47 rue Jean Valade 86000 POITIERS A Madame Florence Jardin

Madame Florence Jardin Présidente de Grand Poitiers

Hôtel de la Communauté Urbaine

Poitiers, le 30 octobre 2025.

N/réf. SD/BV n° 26 /2025

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1 novembre au 31 décembre 2025 inclus, couvrant l'ensemble des salarié·es et agent-es de Grand-Poitiers, de la ville et du CCAS de Poitiers.

Madame la Présidente,

Les projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale sont des machines de guerre contre l'ensemble du monde du travail, et plus particulièrement contre les retraité·es et les retraitables.

L'annonce d'une suspension de la contre-réforme des régimes de retraite ne saurait tromper le monde du travail. D'autant plus qu'elle serait appelée à être financée à une hauteur de 400 millions pour 2026 et 1,8 milliard d'euros pour 2027 au moyen d'économies et donc de nouvelles ponctions budgétaires.

Même si cette annonce est à inscrire à l'actif des mobilisations, elle ne saurait répondre à nos revendications : celles, notamment, de l'abrogation de la contre-réforme des retraites, de la reconstruction d'un droit au départ à 60 ans, d'un droit anticipé au départ pour celles et ceux qui exercent des missions, des métiers, des travaux pénibles.

Dans le même temps, il ne saurait y avoir la mise en place d'un système par points et/ou d'un recours accru et obligatoire à la capitalisation.

L'urgence est aussi à la défense, au maintien et à l'amélioration des régimes existants, qu'il s'agisse du régime général, du régime des pensions de l'État, du fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État, de la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales et, plus largement, de l'ensemble des régimes dits spéciaux.

Nous manifesterons le 6 novembre 2025 pour des lois de finances et de financement de la Sécurité sociale construites sur d'autres bases :

- Le financement des services publics et de la Fonction publique garantissant les droits et répondant aux besoins de toutes et tous, dont les retaité·es,
- L'augmentation significative de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie ONDAM —limité à ce stade à 1,6 %, bien en dessous des 3,4 % de l'année dernière qui étaient déjà plus qu'insuffisants pour garantir les droits en santé,
- La fin des exonérations et allège-ments de cotisations sociales,
- La revalorisation immédiate et à minima des pensions et des retraites de base et complémen-taires à une hauteur de 10 %.
- Le maintien de l'abattement fiscal de 10 %,
- La revalorisation des prestations sociales et, à minima, à la hauteur de l'inflation,
- L'abandon du doublement des franchises médicales,
- Un droit au logement effectif.

Le 06 novembre n'est que le début d'une longue liste de journées de mobilisation, nous appelons l'ensemble des collègues à y participer. Nous ne lâcherons pas.

En ce qui concerne nos revendications locales, nous serons très attentifs pour que vos engagements soient tenus sur le télétravail notamment.

C'est pour ces raisons que notre syndicat CGT des territoriaux de Gand-Poitiers, de la Ville et du CCAS de Poitiers prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève du 1 Novembre au 31 décembre 2025 inclus :

- Mois de novembre 2025 de 0 h à 24 h

Les 1er novembre 2025, 2 novembre 2025, 3 novembre 2025, 4 novembre 2025, 5 novembre 2025, 6 novembre 2025, 7 novembre 2025, 8 novembre 2025, 9 novembre 2025, 10 novembre 2025, 11 novembre 2025, 12 novembre 2025, 13 novembre 2025, 14 novembre 2025, 15 novembre 2025, 16 novembre 2025, 17 novembre 2025, 18 novembre 2025, 19 novembre 2025, 20 novembre 2025, 21 novembre 2025, 22 novembre 2025, 23 novembre 2025, 24 novembre 2025, 25 novembre 2025, 26 novembre 2025, 27 novembre 2025, 28 novembre 2025, 29 novembre 2024 et 30 novembre 2024.

- Mois de décembre 2025 de 0 h à 24 h

Les 1er décembre 2025, 2 décembre 2025, 3 décembre 2025, 4 décembre 2025, 5 décembre 2025, 6 décembre 2025, 7 décembre 2025, 8 décembre 2025, 9 décembre 2025, 10 décembre 2025, 11 décembre 2025, 12 décembre 2025, 13 décembre 2025, 14 décembre 2025, 15 décembre 2025, 16 décembre 2025, 17 décembre 2025, 18 décembre 2025, 19 décembre 2025, 20 décembre 2025, 21 décembre 2025, 22 décembre 2025, 23 décembre 2025, 24 décembre 2025, 25 décembre 2025, 26 décembre 2025, 27 décembre 2025, 28 décembre 2025, 29 décembre 2025, 30 décembre 2025 et 31 décembre 2025.

Pour l'ensemble des salarié-es et agent-es de Grand-Poitiers, de la ville et du CCAS de Poitiers.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de nos considérations respectueuses.

Pour le syndicat CGT des territoriaux de Grand-Poitiers,

Vincent BOHAN,

Secrétaire Général